

La République du Centre, 15 mars 2011

## Les anciens maires et adjoints du Loiret ont toujours la foi

Comme le soulignait avec justesse Xavier Deschamps, président de l'association des maires du Loiret, samedi, à Dampierre-en-Burly, lors de l'assemblée générale de l'association des anciens maires et adjoints du Loiret, « c'est l'occasion pour les anciens collègues de se retrouver, de pouvoir avoir un certain nombre de sorties conviviales en commun. Les anciens élus ont encore un rôle à jouer dans la société, ne serait-ce que dans leurs communes, pour tenir des bureaux de vote ou des activités de conseil ».

L'association des anciens maires et adjoints du Loiret, qui

fêtera son 10<sup>e</sup> anniversaire dans quelques mois, compte un peu moins d'une centaine d'adhérents. C'est avant tout une amicale : l'ensemble de ceux qui la constituent ont pratiqué les mêmes fonctions d'élus (maires ou adjoints).

### Marianne du civisme

Constatant la baisse des participants, Claude Redon, le président et ancien maire des Bordes, insistait sur la nécessité de réfléchir au recrutement d'anciens collègues. Son rôle à l'association, Claude Redon le rappelait dans son allocution : « Nous pouvons apporter nos connaissances et notre expé-

rience de citoyen responsable au développement de l'esprit civique, pour lutter contre l'abstention électorale, en particulier celle des jeunes. »

C'est donc dans cet esprit que l'association remet la Marianne du civisme (qui récompense les communes qui ont le taux de participation aux élections le plus élevé). Quatorze communes ont été récompensées, et celle de Montlaurd devait recevoir son trophée le 14 juillet 2011. « Voter est un devoir citoyen. Nos anciens se sont battus pour ce droit. Par ce droit, soyez des citoyens à part entière », remémorait le sénateur, Jean-Pierre Sueur.